

**Compte rendu
DU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 novembre 2016
à 20 heures**

Président : Gérard DELILLE

Présents : Daniel BOCK, Marlène BONFANTI, Dominique BRIET, Jean-Pierre BRION, Gérard CAMUS, Nadine CHAMYK, Patricia DEVILLEZ, Christine GABUET, Philippe FROGER, Ludovic GATOUILLAT, Michèle MINIER, Stéphane RACOT, Emilie SNEGOUROUSKI, Christiane TAPIN, André TRUFFAUT, Dominique VALASKA, Florence WEIDMAN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

Madame Sandrine COTTRET, ayant donné pouvoir à Madame Christiane TAPIN.

Nombre de conseillers :	En exercice	19
	Présents	18
	Votants	19

Le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016 est approuvé à la majorité. Madame BONFANTI et Monsieur VALASKA s'abstiennent, étant absents à la dernière réunion.

Madame Emilie SNEGOUROUSKI est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- * DECISION MODIFICATIVE GENERALE
- * REMBOURSEMENT A DES TIERS
 - support pédagogique (formation personnel communal)
 - fournitures N.A.P. (intervenant N.A.P.)
 - frais de l'animation du repas des aînés
- * POINT SUR LES TRAVAUX
- * COMMUNICATIONS DU MAIRE
- * QUESTIONS DIVERSES.

1°) DECISION MODIFICATIVE GENERALE

Madame Patricia DEVILLEZ propose au conseil une décision modificative concernant le budget communal.

Le conseil décide de procéder au vote des modifications de crédits sur le budget de l'exercice à savoir :

Section	libellé	Op.	Chapitre	Article	Montant
Fonctionnement					
dépenses	Dépenses Imprévues		022	022	-10 170
Dépenses	Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC		014	73925	+3 220
Dépenses	Intérêts des emprunts et dettes		66	66111	-2 450
Dépenses	Autres personnel extérieur		012	6218	+ 8 000

Dépenses	Titres annulés sur exercices antérieurs		67	678	+200
Dépenses	dotation aux amortissements		042	6811	+1 200
Investissement					
Dépenses	Autres matériels et outillage de voirie	ONA	21	21578	+860
Dépenses	Emprunts	OF	16	1641	+988
Dépenses	Dépenses imprévues	OF	020	020	-1648
Recettes	Amortissement subvt		040	2804151	+1 200
Recettes	Etat et établissements nationaux	ONA	13	1321	-1 000

Monsieur FROGER regrette que les dépenses imprévues ne soient pas ventilées plus précisément et fait remarquer une différence de 400€ pour la section d'investissement.

Après vérification Monsieur le Maire précise que le montant des dépenses d'investissement modifiées s'élève à 200 € et le montant des recettes d'investissement modifiées s'élève aussi à 200 €. Soit un solde équilibré

2°) REMBOURSEMENT A DES TIERS

- Support pédagogique :

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un agent communal a réussi le concours de technicien et que par délibération n°16-059, le conseil municipal a ouvert le poste correspondant.

Il informe l'assemblée que l'agent a acheté un support pédagogique pour la préparation au concours de technicien.

Il propose donc de rembourser à cet agent la somme de 139 euros.

Le Conseil Municipal décide de rembourser à cet agent la somme de 139 euros avec 16 voix pour, 1 voix contre (P. FROGER) et 2 abstentions (G. CAMUS, M. MINIER).

- Fournitures N.A.P. :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'un intervenant des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires) a acheté des fournitures utiles pour l'activité Arts Plastiques.

Mme Nadine CHAMYK a établi un décompte des achats effectués. Le montant de la dépense s'élève à 145.13 euros.

Le Conseil Municipal accepte de rembourser cette personne.

- Frais de l'animation du repas des anciens :

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le Comité de Jumelage a engagé la somme de 280 euros pour l'animation du repas des aînés.

Il propose donc à l'assemblée de rembourser à l'association cette somme.

Le Conseil Municipal décide de rembourser le Comité de Jumelage.

3°) POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des travaux réalisés, en cours et à programmer.

Voirie :

Les travaux de réfection de voirie et de pose de busage route des Etangs et rue de la Croix des 7 Voies ont été réalisés par l'entreprise COLAS EST.

Plusieurs administrés ont formulé leur satisfaction.

La reprise des accotements en grave émulsion par les employés communaux est en cours.

Assainissement :

Les travaux de réhabilitation des canalisations d'assainissement ont débuté. L'entreprise ETPB, titulaire du marché, entrepose ses matériaux provisoirement à côté du stade de football. Ceux-ci seront évacués à la fin du chantier.

L'étude du projet d'assainissement aux Courlis a commencé cet été.

Afin d'implanter la future station d'épuration, une parcelle de terrain doit être achetée.

Monsieur le Maire a contacté le propriétaire de la parcelle AL 304 et un accord a été trouvé pour la vente de celle-ci.

La surface nécessaire à l'ouvrage d'épuration étant de 2000 à 3000 m², la surface restante pourra être laissée en location à l'exploitant actuel.

La pose des canalisations doit être faite en partie en terrain privé. Les propriétaires concernés ont donné leur accord pour les servitudes de passage nécessaires.

L'achat de la parcelle AL 304 sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pour le projet de Ponceau, le bureau d'étude BEREST doit débiter sa mission et proposer un avant-projet. ce qui sera également mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

4°) COMMUNICATIONS DU MAIRE

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Le Maire donne lecture au conseil de l'arrêté de dissolution du Syndicat des Eaux pris par le préfet. La dissolution sera effective le 31 décembre 2016 et la compétence eau sera alors transférée à la Communauté d'Agglomération.

Le Maire précise qu'il n'y aura pas de problème d'ordre technique. Les prestations pourront être assurées par la Lyonnaise des Eaux à compter du 1^{er} janvier 2017 à Charbuy. Pour Fleury la Vallée, une convention avec la Communauté de l'Auxerrois sera mise en place pour la gestion de leur service d'eau.

Par ailleurs, les voies de recours ont peu de chance d'aboutir d'après renseignements pris auprès d'un conseiller juridique. Le Maire indique que la décision arrive 1 à 2 ans trop tôt car le personnel du syndicat aurait pu alors intégrer la commune en remplacement des agents partant en retraite.

Différentes options de transfert du personnel sont à l'étude, en particulier la prise en charge par la CA et une mise à disposition pendant un an, puis une intégration au sein de la commune de Charbuy.

Concernant l'actif, il sera réparti entre les communes membres du Syndicat. Un accord devra être trouvé avec la commune de Fleury la Vallée.

Le prix de l'eau quant à lui devrait baisser de l'ordre de 0.10 € par m³, mais le prix des nouveaux branchements risque d'augmenter.

Monsieur Gérard CAMUS demande qu'une motion soit prise pour déplorer la décision de dissolution sans tenir compte du personnel.

Projet DOMANYS

Le Maire informe le conseil d'un projet de construction de 10 logements « intergénérationnels » par le bailleur DOMANYS.

Il n'y a cependant pas encore de phasage.

Contrat de ruralité

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du grand Auxerrois met en place un contrat de ruralité afin de financer des projets suivant des critères prédéfinis.

La réhabilitation du Foyer peut entrer dans différentes catégories (accessibilité, transition écologique et cohésion sociale). Ce projet sera proposé pour l'obtention de financements.

Nuisances sonores sur la route départementale 89 (RD89)

Monsieur le Maire donne lecture de la copie d'un courrier envoyé au Conseil Départemental par Monsieur et Madame GALAVERNA domiciliés rue du Moulin au hameau de Riot.

Ils signalent l'augmentation des nuisances sonores depuis la réfection de la RD89 réalisée cet été. En effet, par soucis d'économie, le granula utilisé est grossier. Cela génère un bruit de roulement important. Ils signalent aussi que cela impacte directement la valeur de leur habitation et leur logement locatif.

Madame Patricia DEVILLEZ confirme le fait que les habitants de Vieux Champs se plaignent aussi du bruit.

5°) QUESTIONS DIVERSES.

Emilie SNEGOUROUSKI

Signale que les nouvelles dispositions d'accueil et de sortie des enfants en maternelle posent problème. La restitution des élèves par trois accès différents génère des risques de confusions.

Les parents d'élèves se mobilisent pour faire remonter l'information.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Madame NOUGAROLIS signalant des risques d'insécurité liés à la clôture de la cour de la maternelle. Il est rappelé, qu'à l'époque, la clôture en rondin avait été mise en place à la demande de l'équipe enseignante.

Une nouvelle clôture sera à budgéter 2017.

Dominique BRIET

Informe le conseil de la préparation du Liens et de Commun'Actions pour une publication en janvier 2017.

Jean-Pierre BRION

Demande que l'abri bus situé rue des Prés Verts sur un terrain privé soit déplacé. Dans l'attente d'un nouvel emplacement, celui-ci sera entreposé aux ateliers municipaux.

Monsieur Stéphane RACOT propose de mettre à disposition un camion grue pour réaliser le déplacement.

La vente d'une parcelle située dans la zone artisanale est en cours de finalisation. Cette parcelle doit être nettoyée avant la vente. Un châtaigner doit être abattu et dessouché. Une pelle mécanique sera nécessaire pour cette opération.

Patricia DEVILLEZ

Signale que la fréquentation de la garderie par 70 enfants pose des problèmes de place et d'encadrement.

Une partie des anciens locaux (préfabriqués) seront utilisés et un agent devra augmenter son quota d'heure.

Transmet la demande de Monsieur Pierre TROLLE de faire goudronner la rue du Moulin.

Répond à la question de Monsieur Ludovic GATOUILLAT à propos du ménage de l'école de musique. Celui-ci est fait tous les vendredis hors période de congés scolaires.

Monsieur le Maire précise que l'association Yonne Arts Vivants, qui met à disposition les professeurs de musique, va cesser ses activités fin juin 2017. Une solution devra être trouvée avant la rentrée 2017 soit au niveau de la commune soit au niveau de l'intercommunalité.

Signale que les travaux d'aménagement du cimetière ont débuté. Ils seront terminés à la fin de la semaine.

Daniel BOCK

Donne le compte rendu de la réunion avec le conseil départemental à propos de la vitesse sur l'axe RD89. Aucune des propositions avancées par la commune n'a été retenue.

Informe que les premiers colis de radars pédagogiques ont été reçus.

Se félicite de l'adhésion d'un habitant des Varennes au programme de participation citoyenne.

Transmet le signalement d'un habitant de Ponceau à propos d'un arbre dangereux penchant dans la rue de l'Ancienne Ecole.

Signale que des nids de chenilles processionnaires sont de nouveau installés dans les arbres du foyer.

Informe qu'une circulaire organisant les règles de sécurité dans les marchés de Noël est parue. Elle sera transmise à l'association Les Frimousses pour sécuriser leur manifestation du 27 novembre prochain.

Signale que la société de pose d'alarme VERISURE prospecte actuellement dans la commune. Une carte professionnelle lui a été fournie.

Stéphane RACOT

Présente les plans de l'avant-projet détaillé des travaux du foyer. L'étude de prix sera transmise milieu de semaine prochaine.

Nadine CHAMYK

Signale le problème de fréquentation de la garderie et met en garde sur le ratio d'encadrement.

A bien pris note des difficultés engendrées par les nouvelles modalités d'entrée et de sortie des élèves de maternelle.

Ludovic GATOULLAT

Précise que suite à la réunion tenue avec le Conseil Départemental, les panneaux demandés par les commerçants ne pourront pas être installés. Une signalétique « commerce à 200m » ou « tous commerces » peut cependant être mise en place.

Informe que la date du Championnat des Elus a été fixée au 30 septembre 2017 au stade de Charbuy.

Marlène BONFANTI

Signale un problème au tableau électrique du Foyer. Le circuit commandant l'éclairage du bar est défectueux.

Transmet la demande du président du club des aînés de remplacer la serrure du local qui leur a été attribué au foyer. Du matériel a été « emprunté » sans leur accord.

Demande ou en est la pose d'une barrière au city stade.

Monsieur le Maire indique que la somme a été inscrite au budget et qu'il l'a fait commander.

Informe que le marché de Noël organisé par l'association Les Frimousses se déroulera le 27 novembre 2016 au foyer.

André TRUFFAUT

Informe que la réunion sur la mutuelle a réuni environ 50 personnes. Une permanence sera organisée dans les locaux de l'ancien secrétariat le lundi de 14h à 17h.

Informe que 128 personnes sont inscrites au repas des aînés.

Donne lecture d'un courrier reçu d'un opticien de la commune de Saint Georges sur Baulche. Celui-ci déplore la tenue de l'audit visuel organisé par la commune le 24 novembre et dénonce un risque de confusion.

Une réponse doit lui être apportée.

Florence WEIDMANN

Signale que le passage piéton devant la boulangerie est effacé et que le tampon de la chambre télécom situé à proximité est descellé.

Michèle MINIER

Fait remarquer que les enrobés réalisés dans la rue de la Croix des 7 Voies sont appréciables mais que le raccord avec l'ancienne chaussée est dangereux.

Monsieur le Maire répond que le problème a été signalé à l'entreprise et que celle-ci doit faire une offre pour divers travaux de reprises ponctuelles.

Monsieur le Maire communique la date de la prochaine réunion :
13 décembre 2016

La séance est levée à 22 heures 35.

Monsieur le Maire